

Brochure d'information - Etudiants Erasmus

Cette brochure est destinée aux étudiants qui effectuent un séjour d'étude à l'ESA Saint-Luc Bruxelles dans le cadre d'un programme d'échange.

Vous y trouverez des informations utiles sur notre établissement, les aspects pratiques de l'accueil et les services disponibles. Elle vous aidera à préparer votre séjour.

ESA Saint-Luc Bruxelles - Relations Internationales

Directeur : Marc Streker

m.streker@stluc-bruxelles-esa.be

Relations internationales / Erasmus : Julie Dupont

juliedupont.esa@gmail.com- Accueil

place Morichar 30 - 1060 Bruxelles

Tél : ++32-2-533 08 84

www.stluc-bruxelles-esa.be

www.facebook.com/esastlucbruxelles

1. Description générale de l'ESA Saint-Luc

1.1. Projet pédagogique et artistique

L'Ecole supérieure des Arts est une école issue du domaine des arts plastiques, visuels, et de l'espace regroupant huit cursus : Arts numériques, Illustration, Bande dessinée-Editions, Graphisme, Publicité, Dessin et technologie en architecture, Création d'intérieurs et Architecture d'intérieur. Son enseignement, dispensé selon les cas en 3 ou 5 années, conjugue les éléments fondateurs d'une démarche artistique et les enjeux professionnels auxquels nos futurs diplômés auront à se confronter.

Les objectifs de l'école sont d'offrir un maximum d'outils théoriques et graphiques à l'étudiant, de diversifier la formation dans le cadre d'une pédagogie ouverte, d'encourager et de stimuler l'innovation tout en maintenant un niveau d'exigence élevé tant sur le plan de la recherche, de l'analyse, de la maîtrise des techniques et de la composition que de la rigueur des contenus théoriques.

1.2. Population étudiante

L'ESA Saint-Luc compte environ 700 étudiants en provenance d'horizons culturels divers.

1.3. Calendrier académique

- Voir feuille jointe

2. Logement

Vous pouvez consulter des sites Internet spécialisés dans la recherche de logements étudiants (appelés kot en Belgique) :

www.erasmusu.com

www.brusselsdestination.be

www.student.be

www.brुकot.be

www.kots.be

www.inforjeunesbruxelles.be/logement-74

www.ikoab.com

Sur Facebook : « BXL A LOUER - bouche à oreilles ».

Les formules de logement étudiant sont variées : chambre meublée, studio,... La colocation s'avère la formule la plus économique et il est tout à fait possible de trouver une chambre pour un loyer mensuel de 300 à 350 euros. Le quartier le plus proche de l'école est la commune de Saint-Gilles, mais vous pouvez étendre vos recherches aux communes d'Ixelles et de Forest.

Enfin, si vous désirez choisir votre logement sur place, vous pouvez opter pour une formule temporaire le temps de trouver une chambre qui vous plaise. Il existe plusieurs auberges de jeunesse à Bruxelles. Les prix par jour sont à partir de 20 euros.

3. Cours de français

Une bonne connaissance de base du Français est indispensable pour pouvoir suivre et comprendre les cours. Il vous est donc vivement recommandé, si vous ne maîtrisez pas le français, de prévoir une formation intensive avant votre départ. Pour améliorer votre niveau sur place, il existe des écoles privées proposant des cours du soir à un tarif préférentiel pour les étudiants :

EPFC : www.epfc.eu

Fondation 9 : www.fondation9.be

CPAB (réductions pour les étudiants) : www.cpab.be

Alliance Française : www.alliancefr.be

Pour les étudiants ayant déjà de bonnes bases, il existe des tables de conversation :

www.maisondelafrancite.be

www.polyglotbru.be/fr/tables-de-langues

4. Santé et assurances

Tout étudiant qui vit à Bruxelles, même pour une période transitoire, doit être couvert au niveau des soins de santé. En venant d'un pays européen, vous êtes normalement couvert par la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Deux cas de figure sont possibles :

- Soit vous conservez toutes vos attestations de soins (ainsi que les reçus de pharmacie, les éventuelles factures d'hospitalisation) et vous vous faites rembourser lors de votre retour dans votre pays d'origine ;
- Soit vous vous inscrivez (gratuitement) à une mutualité belge, ce qui vous permettra d'être remboursé directement des soins.

Pour les étudiants venant de pays hors Union européenne, renseignez-vous auprès de l'organisme d'assurance de votre pays d'origine pour vérifier s'il intervient à l'étranger, dans le cadre de conventions internationales.

5. Les services disponibles (ESA et Erg)

Bibliothèque BAIU-LOCI et Médiathèque Jean Guiraud

Une bibliothèque est accessible aux étudiants de l'ESA et de l'Erg sur présentation de la carte étudiant. Elle est spécialisée dans les domaines de l'art et de l'architecture.

Renseignements et contact : info-baiubruxelles@uclouvain.be

Localisation : 47-51, rue Wafelaerts - 1060 Saint-Gilles

Heures d'ouverture : lundi et vendredi : 9h-17h, du mardi au jeudi : 9h-20h, et certains samedis: 9h-13h

Procure

La procure Saint-Luc, située en face de l'accueil (rue d'Irlande, 57), permet aux étudiants d'acquérir à un prix concurrentiel la plupart du matériel artistique dont ils ont besoin pour leurs études.

Heures d'ouverture : lundi, mardi et jeudi de 7h45 à 11h45 et de 12h30 à 16h30, mercredi et vendredi de 7h45 à 12h30